



EIRL Sylvie LAMBERT  
1 allée des Tilleuls - 69960 CORBAS  
Téléphone : 06.63.02.59.25  
[sylvie.tremat.formation@gmail.com](mailto:sylvie.tremat.formation@gmail.com)

## DEVENIR SECOURISTE INTERNATIONAL

Obtenir la certification de Secouriste International du Travail (SIT) permet d'être reconnu pour ses compétences de secouristes partout dans le monde (175 pays adhérent au programme). Contrairement aux différents programmes nationaux qui n'ont valeur que dans leur pays d'origine (PSC1, SST, ...)

À l'issue de la formation le stagiaire secouriste recevra la **carte "Emergency Responder (CPR / AED / First Aid / Child / Adult)" avec la possibilité d'être formé à la spécialité « Workplace – Monde du travail » sur Attestation de fin de formation.**

Les certifications du programme international peuvent être données, soit **en complément de vos formations actuelles** (PSC1, SST, PSE...) car les techniques sont celles de l'ILCOR, donc similaires à nos dispositifs nationaux, soit **en mettant en place des formations de secourisme internationale à part entière** d'une demi-journée à deux jours, en fonction du programme et du certificat qui est enseigné (CPR, AED ou First Aid).


**Un programme "Workplace" est spécialement conçu pour le monde du travail** (avec 3 séquences respectives liées à la Prévention des Risques Professionnels, la Responsabilité Juridique et les Risques Spécifiques des entreprises).

Ces certifications internationales sont bien entendu reconnues dans le cadre :

- **De la législation Française** (En effet, l'Article R4224-15 du Code du Travail précise la présence de "secouriste" dans l'entreprise sans préciser le choix du dispositif choisi par l'employeur puisque le code du travail ne peut promouvoir un produit plutôt qu'un autre mais seulement exiger la présence de « secouriste »)
- **Des instances européennes** via l'European Resuscitation Council (ERC) et la Directive EU du 12 Juin 1989
- **Et des recommandations internationales** via l'International Liaison Committee On Resuscitation (ILCOR)

De plus, cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger décrite dans **l'article 223-6 du Code Pénal**, que l'accident entre dans le cadre d'un accident du travail ou pas.

PRE-REQUIS	DUREE
AUCUN Public concerné : tout personnel d'entreprise, d'association ou de structures publiques	La durée varie en fonction de votre choix de formation : Soit en présentiel : 2 jours de formation Soit en présentiel et à distance 1 jour de formation avec enseignement à distance (manuel ou DVD) Pour un groupe de 1 à 12 personnes
OBJECTIF	
<p><b>Etre capable de mettre en oeuvre ses compétences en prévention des risques professionnels au profit de sa structure afin de réduire le nombre d'accidents du travail &amp; maladies professionnelles « option WORK PLACE »</b></p> <p><b>Etre capable de mettre en oeuvre ses compétences de secouriste afin d'intervenir efficacement en cas d'accident (au travail ou en dehors)</b></p>	

	CONTENU
	<p><b><u>PRIMARY CARE</u> - PREMIER soin d'urgence</b>  <b>Etre capable de mettre en place les techniques de premier soin d'urgence</b> (évaluation de la scène, utilisation des protections, RCP + DAE, hémorragies, état de choc, lésion de la moelle épinière et étouffement)</p>
	<p><b><u>SECONDARY CARE</u> - SECOND soin d'urgence</b>  <b>Etre capable de mettre en place les techniques de second soin d'urgence</b> (bilan des blessures, d'un malaise, pose d'un bandage &amp; éventuellement attelles)</p>
	<p><b><u>CARE FOR CHILDREN</u> - SOINS pour enfant &amp; nourrisson</b>  <b>Etre capable de secourir un enfant ou un nourrisson</b></p>
	<p><b><u>CPR &amp; AED</u> - RCP + DAE</b>  <b>Etre capable de faire une réanimation cardio-pulmonaire avec pose du défibrillateur</b></p>
	<p><b><u>WORK PLACE</u> - MONDE DU TRAVAIL</b>  <b>Etre capable de connaître : le monde du travail, la prévention des risques professionnels, la réglementation nationale et les risques spécifiques de la structure</b></p>

**Encadrement :**

Cette formation est dispensée par un instructeur EFR certifié et à jour de recyclage.

**Méthodes pédagogiques :** exposés interactifs, mises en situation, apports de connaissances théoriques, exercices pratiques adaptés en sous groupes (NTIC : vidéo, DVD)

**Validation :**

Epreuves certificatives prévues dans le dispositif international

Délivrance : Cartes "Emergency Responder (CPR/AED/First Aid Infant / Child / Adult)"  
Pour la France : ajout de l'attestation de fin de formation validant les compétences acquises (Art. 6353-1 du Code du Travail).

**Recyclage :**

Tous les 24 mois

Durée : 1 journée

**Pour plus d'informations,  
visitez notre site internet à l'adresse suivante :**

**[www.tremat-formation.fr](http://www.tremat-formation.fr)**

